



Vous accompagner

LES SERVICES RÉGIONAUX

Des professionnels accompagnent les malades et leur famille dans l'élaboration et la mise en œuvre de leur projet de vie à toutes les étapes de la maladie : diagnostic, soins, scolarité, emploi, recherche d'aide technique ou humaine, etc.

LES DÉLÉGATIONS

Des équipes de bénévoles concernés par la maladie représentent l'Association au niveau départemental et portent les revendications des malades auprès des instances locales. Elles assurent une grande proximité avec les familles et interviennent dans l'information, la prévention, la lutte contre l'isolement, l'accès aux droits.

LES GROUPES D'INTÉRÊT

Des malades et leur famille, concernés par une même maladie, se mobilisent pour accompagner les malades et pour contribuer à l'amélioration de la prise en charge médicale et à l'accélération des recherches et du développement des thérapeutiques.

Neuf groupes existent actuellement :

myopathies de Duchenne et de Becker, amyotrophies spinales, myasthénies, dystrophie myotonique de Steinert, dystrophies musculaires congénitales, dystrophie facio-scapulo-humérale, maladies neuromusculaires non diagnostiquées, myopathies inflammatoires et myopathies des ceintures.

24 h/24, 7 j/7, un seul numéro pour répondre à vos questions et urgences 0 800 35 36 37 (numéro vert, appel et service gratuits)



Se mobiliser

ADHÉRER À L'AFM-TÉLÉTHON

L'engagement des familles est essentiel au combat mené par l'AFM-Téléthon. N'hésitez pas à nous rejoindre et bénéficiez d'un tarif préférentiel à l'abonnement à VLM en remplissant le formulaire d'adhésion présent dans le magazine. Pour toute question sur l'adhésion : 01 69 13 21 21 – adhesion@afm-telethon.fr.

DEVENIR BÉNÉVOLE

- dans les Coordinations, qui organisent le Téléthon dans chaque département et en assurent le bon déroulement. Envie de devenir bénévole pour le Téléthon ? www.afm-telethon.fr/benevole ou benevoles@afm-telethon.fr ;
- dans les Délégations, 0800 35 36 37 ;
- dans les Groupes d'intérêt, 0800 35 36 37.

TÉMOIGNER

Parce que témoigner, c'est expliquer, partager, convaincre, l'AFM-Téléthon s'appuie sur la parole de celles et ceux qui vivent au quotidien avec la maladie. Vous avez envie de partager votre histoire et votre expérience ? Contactez Pascale et Florence : temoigner@afm-telethon.fr



En savoir plus



www.afm-telethon.fr

- pour tout savoir sur l'AFM-Téléthon
- s'informer sur les maladies neuromusculaires
- s'abonner à la newsletter



Les Repères Savoir et Comprendre

Des documents d'informations médicoscientifiques et psychosociales sur les maladies neuromusculaires, disponibles dans les Services Régionaux et téléchargeables sur www.afm-telethon.fr



Réseaux sociaux

Suivez-nous sur :

- Facebook : **Téléthon**
- Twitter, Instagram, TikTok : **@telethon_France**
- YouTube : **AFM-Téléthon**

→ 1, rue de l'Internationale
BP 59 – 91002 Évry Cedex
Tél. : 01 69 47 28 28
Fax : 01 60 77 12 16
www.afm-telethon.fr